



Plan Communal de Secours SPECIAL CORONAVIRUS Mise à
jour du 30/10/2020
CONSEIL MUNICIPAL EVETTE-SALBERT 2020 – 2026

ETAT D'URGENCE SANITAIRE Continuité des services publics
Dispositions générales et règles de base du fonctionnement

La cellule de crise

DIRECTION des opérations	Michèle JEANNENOT
Adjoint à la Direction des Opérations	Jean-Philippe GRISEZ
Direction Générale des Services	RUCHTY Albert
COORDINATEUR	Daniel ROBERT
RESPONSABLE CCAS	Martine CATTIN
	Pascal LEFEVRE, Alain LASSUS
RESPONSABLE Interface familles	Didier FORT

Transmission d'informations utiles aux familles et à la population :

Selon directives de M. Le Préfet Jean-Marie GIRIER, les membres du CCAS et les Conseillers municipaux reprennent contact avec les personnes vulnérables identifiées en mars 2020 lors du 1^{er} confinement et ce par téléphone.

Rappel des « bonnes pratiques, gestes barrières, confinement, attestation de déplacement dérogatoire ».

→ **Objectif : Garantir la continuité des services**
OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- ✓ Permanence téléphonique 03.84.29.21.20
 - du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h30 à 16 h 30.
- ✓ Astreinte : 06.75.47.43.38 ou 06.88.24.09.36
- ✓ Ouverture au public, du lundi au vendredi de 14 h à 16 h et sur rendez-vous durant l'heure du déjeuner

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE à la mairie ET RESPECT DES GESTES BARRIERE

**CORONAVIRUS?
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

COVID-19



Se laver très régulièrement
les mains



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



Tousser ou éternuer
dans son coude



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades